L’Institut Médico-Éducatif du “Logis de Villaine” crée une entreprise adaptée

lundi 15 mars 2021, par lpe

Créée à l’initiative de l’Institut Médico-Éducatif du “Logis de Villaine”, l’Entreprise Adaptée du Haut Val de Sèvre, qui compte 75% de personnes en situation de handicap dans son effectif, a débuté ses activités en janvier 2021. Basée au cœur du pôle économique Atlansèvre de La Crèche, l’Entreprise Adaptée du Haut Val de Sèvre (EAHVS) assure des services en entretien des locaux, production et sous-traitance industrielle et entretien des espaces verts tant à destination des entreprises que des collectivités et des particuliers du territoire. **C’est la première entreprise adaptée créée par un établissement ressortissant de la Fonction Publique Hospitalière**.

Agréée par la DIRECCTE, l’Entreprise Adaptée du Haut Val de Sèvre (EAHVS) favorise une meilleure inclusion en donnant l’opportunité aux personnes en situation de handicap d’obtenir un emploi pérenne dans des conditions de travail adaptées afin de faciliter, à terme, leur intégration dans le milieu ordinaire. À ce jour, l’entreprise compte 20 salariés, dont 75% sont reconnus travailleurs handicapés.
Pour répondre à des besoins en matière d’emploi et d’insertion socio-professionnelle de ces populations, et de main d’œuvre et services de qualité pour les entreprises, collectivités et particuliers du territoire, l’EAHVS assure des prestations dans les secteurs suivants : Entretien des locaux, Production et Sous-traitance industrielle et Entretien des espaces verts.
Les équipes se déplacent sur les territoires des communautés de communes du Haut Val de Sèvre, Pays Mellois et Pays Sud Gâtine, autour de ses deux sites basés à Azay-le-Brûlé (siège social) et à La Crèche (unité de production).

En confiant leurs prestations à l’EAHVS, les entreprises et collectivités peuvent réduire leur contribution AGEFIPH et FI-PHFP de 50 % et les clients particuliers peuvent obtenir un crédit d’impôt ou une déduction fiscale à hauteur de 50%.

Un contexte propice à la création d’un projet social et solidaire

Depuis 1956, l’IME du “Logis de Villaine”, est un établissement qui accueille et accompagne des jeunes âgés de 5 à 20 ans atteints d’une déficience intellectuelle pouvant freiner leur insertion tant sociale que scolaire ou professionnelle. Avec près d’une dizaine d’ateliers techniques, le “Logis de Villaine” a fondé sa renommée sur l’apprentissage professionnel.
Pourtant, malgré les efforts consentis, la majorité des pensionnaires ne parvient pas à trouver un emploi dans le milieu ordinaire ou protégé à la sortie de l’IME. Et ce problème touche toutes les tranches d’âge puisque 16% des personnes handicapées de 15 à 64 ans sont au chômage, contre 8% pour le reste de la population (INSEE : enquête Emploi 2019).
Aussi, l’embolisation des établissements pour adultes en situation de handicap comme les ESAT (Etablissement et Service d’Aide par le Travail) génère une augmentation du nombre de jeunes adultes de plus de 20 ans accueillis dans les IME qui bénéficient de l’Amendement CRETON. Cependant, le maintien de ces jeunes bloque les nouvelles entrées et donc l’arrivée des plus jeunes qui ont besoin d’un

accompagnement, éloignant ainsi l’IME de son cœur d’activité initial.

Animé par l’envie de créer un intermédiaire entre l’ESAT et le milieu ordinaire et la nécessité d’apporter des solutions inclusives en termes d’insertion socio-professionnelle pour les personnes handicapées, l’IME s’est lancé dans ce projet il y a deux ans.

Contact : Entreprise adaptée du Haut Val de Sèvre - rue Vasco de Gama, 79260 LA CRECHE ou 05.49.76.19.00